

SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info

J U I N 2 0 1 9

Bulletin
Municipal





SOMMAIRE

Édito p. 3
 Actualités..... p. 4
 Artisans et Commerçants p. 14
 Travaux p. 20
 Jeunesse p. 22
 Environnement..... p. 24
 Expression des Élus p. 28
 Vie Associative p. 30
 L'Agenda p. 32
 À savoir..... p. 33
 L'Agglo p. 35



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE
 Place Général Couloumy



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
 8 h 30 - 12 h / 13 h 30 - 17 h
 Le samedi matin : 9 h - 12 h



Mairie : **05 55 86 83 51**
 Astreintes : **06 71 61 85 50**
 Etat Civil - Recensement militaire - Elections :
05 55 86 16 20



Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Janvier 2019

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy
 19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE
 Tél. : **05 55 86 83 51**

Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr

N° SIREN : 211 922 901

Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent 
 RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie
 19360 Malemort
 Dépôt légal du 5 décembre 2003
 à I.N.P.I PARIS





Mes chers concitoyens,
chers amis,



« Révélateur »

La crise dite des gilets jaunes, même si elle a parfois pris des formes violentes est le révélateur d'un profond malaise, celui de la France rurale et périphérique qui a le sentiment d'être oubliée.

Ce malaise est aussi révélateur de l'attente démocratique et de représentation mal satisfaite par l'ensemble des élus. Il a malheureusement fallu de nombreux samedis de manifestations pour que le pouvoir évolue et considère enfin que la proximité dans la gestion des affaires publiques contribue à la cohésion de la nation. Dans cet ensemble, les maires ont un rôle pivot à tenir car ils sont élus du peuple et représentent l'Etat. Il y a donc des progrès dans les discussions, même si les actes restent à venir.

Le gouvernement souhaite relancer un nouvel acte de décentralisation sans que l'on en connaisse encore la forme. Les attentes issues du grand débat sont assez proches des propositions faites lors de notre réunion à Saint-Pantaléon-de-Larche. Maintenant, quel que soit les bonnes intentions, les moyens manquent ou doivent être redéployés.

Si notre commune a la chance de pouvoir toujours investir et mettre en œuvre un service public de qualité, elle le peut grâce à l'engagement des élus, qui chacun dans leur quartier jouent leur rôle de relais mais aussi, grâce à l'engagement des services communaux. Avec 50 agents pour à peine 5 000 habitants, nos équipes sont fort peu nombreuses. Nous pouvons ainsi contenir nos

frais de fonctionnement. Néanmoins, la raréfaction des partenariats et moyens limite nos capacités d'action. Notre commune gagne des habitants, accueille des entreprises. Les besoins sont donc en hausse. Cette situation est révélatrice d'un effet de ciseaux, qui certainement, peut expliquer en partie la crise des vocations ou les démissions d'élus.

Jamais depuis mai 1968, notre pays n'avait connu une crise aussi profonde, une crise qui oppose la France urbaine, la France des métropoles à celle des territoires périphériques. Et, si on y réfléchit bien, la vraie modernité n'est-elle pas accès sur le développement durable ?

Un développement respectueux de la nature, qui permet l'épanouissement de tous. Ce sont sur nos territoires que le développement durable peut s'exprimer le mieux.

C'est en tout cas, mon révélateur.

Bien cordialement

Alain Lapacherie

YNOX expose à l'espace

Charles Ceyrac



La municipalité de Saint-Pantaléon-de-Larche a commandé au graffeur Ynox alias Thomas Bouyssou de grands portraits des personnalités qui ont donné leurs noms aux différents espaces du centre culturel Charles Ceyrac.

Originaire de Saint-Pantaléon-de-Larche, Ynox s'est prêté à cette réalisation picturale avec son style, ses feutres et ses bombes. Il a couché sur la toile Marcelle Delpastre, Yves Lebas et Yvon Chalard, des personnalités locales voire nationale qui ont marqué de leur empreinte la culture corrézienne et saint-pantaléonnaise. Simone Veil figure aussi parmi ces portraits colorés car le conseil municipal a baptisé la salle de conférence de son nom à l'occasion de son entrée au panthéon.

L'accrochage des toiles a eu lieu en présence de l'artiste, d'Alain Lapacherie et de Dominique Paroutot adjoint en charge de la culture. Une nouvelle œuvre a rejoint l'espace culturel. En effet, l'artiste Michel Cendra-Terrassa très impliqué dans la vie publique locale a offert à la commune un portrait de Charles Ceyrac qui accueillera les visiteurs dans le hall principal.

Visite libre aux heures d'ouverture de la médiathèque

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi après-midi de 14h30 à 17h30,
- Mercredi matin et samedi matin de 9h à 12h



Accrochage des peintures dans les restaurants scolaires

“ Michel Cendra-Terrassa, artiste et élu a réalisé gracieusement des peintures spécialement pour les restaurants scolaires.

L'accrochage de ses œuvres, vient d'être réalisé dans les trois salles de restauration. Ici, au restaurant scolaire de Bernou, en compagnie de Dominique Paroutot. ”



ACTUALITÉS

YNOX EXPOSE À L'ESPACE CHARLES CEYRAC



Inauguration des aménagements du Parc des sports

Alain Lapacherie le Maire entouré de Jean-Paul Vicat Sous-Préfet, M. le Sénateur Claude Nougein, M^{me} la Députée Frédérique Meunier, M. Jean Jacques Delpech et Mme Nicole Taurisson conseillers départementaux, M. Joel Andrieu Président de l'ASSP, les élus et les entreprises.

Les élus et présidents d'associations ont inauguré les nouveaux équipements du Parc des Sports Georges Auger. Il y avait affluence au Parc des Sports où Alain Lapacherie s'était entouré de l'ensemble des personnalités locales pour inaugurer un investissement de près de 300 000 euros.

Les terrains de foot ont en effet été équipés d'un système d'arrosage intégré qui complète celui du terrain d'honneur. Si la prise d'eau de la Vèzère a été conservée, une impressionnante station de pompage a été installée dans le bâtiment de la pétanque. Elle permet un arrosage différencié et programmable des terrains grâce à des canons commandés par électrovannes.

Cette opération a été subventionnée par le Conseil Départemental et la réserve parlementaire du sénateur Claude Nougein. La commune a auto financé la réfection des vestiaires foot sous la tribune : reprise du carrelage et des circulations, peinture de l'ensemble.

Le local arbitre a été transformé pour répondre aux demandes de la Fédération de football. Un contrôle des accès par serrures à code a été mis en place à la demande du club.

Mais l'opération la plus visible est la création du nouveau parvis à l'entrée du Parc des Sports et la mise en accessibilité de toute l'entrée et du bloc sanitaire.

C'est une opération qui frise les 140 000 euros financés par l'Etat au titre de la DETR et le Conseil Départemental.

Les personnes à mobilité réduite peuvent donc, depuis le parking, accéder sans difficulté au club house foot, aux terrains de sport, où ils bénéficient d'une terrasse pour regarder les matchs. Ce nouveau parvis offre à tous de bien meilleures conditions d'accueil.

Une zone technique a été aménagée pour l'entretien des terrains et l'ensemble de l'éclairage a été renforcé. Monsieur Jean-Paul Vicat, Sous-Préfet, Monsieur le Sénateur Claude Nougein, Madame le Députée Frédérique Meunier, et les conseillers départementaux ont souligné la qualité de cette réalisation et l'esprit d'initiative du groupe municipal, qui permet aux associations sportives de bénéficier de bons équipements.

Alain Lapacherie a de son côté remercié l'ensemble des financeurs et noté que la commune poursuivait ses efforts puisque en 2019,

c'est la zone tennis-athlétisme qui bénéficiera d'un nouvel éclairage. Un cabinet d'études spécialisées étudie les possibilités d'évolution de ce site Georges Auger, aujourd'hui fortement contraint par la zone inondable. Cette étude traduit la volonté de la municipalité d'aller de l'avant pour l'ensemble des disciplines pratiquées sur ce site même si le foot concentre le plus gros effectif, l'athlétisme, le basket, le tennis, la chasse et la pétanque concentrent à eux tous près d'un millier d'adhérents.

Après cette inauguration, les élus étaient invités par l'ASSP Foot à assister au match ASSP/ ESAB.

Real de Madrid

Coup de projecteur sur Saint-Pantaléon-de-Larche

“ L'équipe de l'ASSP a pu organiser un stage de formation pour les jeunes, animé par des représentants du Real de Madrid. Cette semaine remarquable a permis à tous de découvrir des outils d'entraînement et des méthodes de pointe. Intenses moments d'émotion pour tous ces jeunes qui ont pu revêtir la panoplie complète aux couleurs du Real.

Félicitations à toute l'équipe de l'ASSP qui avec cette initiative remarquable parfaitement conduite, fait une nouvelle fois la démonstration de son esprit d'initiative. Cet évènement comme la Girly Cup est un beau coup de projecteur pour toute la commune. La municipalité a comme à son habitude déployée moyens et locaux pour faciliter ces manifestations. ”



Cette première cérémonie de vœux regroupaient toutes les forces vives de la commune :

ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, PARTICULIERS.



Cérémonie de Vœux

À LA POPULATION

La nouvelle cérémonie de vœux à la population a été l'occasion pour Alain Lapacherie de dresser un premier bilan de son action. Il a été encouragé par l'ensemble des autorités locales, notamment le sous-préfet et les parlementaires qui étaient présents.

La crise des gilets jaunes a imprégné l'ensemble des interventions. Alain Lapacherie a souligné la nécessité pour les élus d'être à l'écoute des populations et il a rappelé que les maires étaient dans une situation privilégiée à cet égard.

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche développe différentes initiatives de démocratie participative, mais le maire a voulu aussi dresser un premier bilan de son action. La commune n'a pas augmenté ses impôts depuis 2012. Son endettement est particulièrement réduit. Elle pourrait amortir l'ensemble de sa dette en sept mois. Elle maîtrise ses charges de fonctionnement. Elle a mis en place une rémunération au mérite pour ses agents et dans le même temps, elle investit très fortement, plus de 500 euros par habitant, très largement au-dessus de la moyenne nationale.

En 2019, verra l'achèvement du programme sur le bâtiment Charles Ceyrac avec la mise en service de la nouvelle garderie. Le Programme d'Aménagement de Bourg (P.A.B) de Bernou commencera, une dernière tranche de travaux sera conduite sur la voirie communale secteur « Chanets ». La rue de la Fontaine sera entièrement restructurée après les travaux d'assainissement de l'Agglo, avec une opération de sécurité sur le secteur urbanisé de Laumeuil.

Alain Lapacherie a relevé que ces résultats n'auraient pu être obtenus sans le partenariat, d'abord avec l'Agglo, qui était représentée par de très nombreux vice-présidents. Le Maire a souligné sa communauté d'objectifs avec Frédéric Soulier en

particulier pour l'emploi. Il a mis en avant le travail fait avec Christian Pradayrol dans le cadre de la révision du PLU, ainsi que celui conduit avec Gilbert Rouhaud sur la baisse des factures d'eau. Bien entendu, Jean-Jacques Delpech a expliqué les politiques du département. Ce dernier a été très présent sur les dossiers comme le Parc de Lestrade ou bien encore l'ensemble Charles Ceyrac. La région représentée par Christophe Patier a aussi contribué à cet investissement.

Les parlementaires, le sénateur Claude Nougéin et la députée Frédérique Meunier ont également soutenu la commune sur ces dossiers phares. Ils ont souligné tous les deux que les dernières réformes ont éloigné les élus des citoyens. Ils s'attachent à renouer ce dialogue, notamment dans leur travail quotidien de proximité avec les communes comme Saint-Pantaléon-de-Larche.

Alain Lapacherie et Jean-Paul Vicat, Sous-Préfet ont affiché une certaine complicité, se félicitant de la qualité de la relation humaine qu'ils entretiennent. Jean-Paul Vicat a noté l'importance de Saint-Pantaléon-de-Larche dans l'arrondissement, compte tenu de sa position stratégique avec Brive-Laroche notamment. De nombreuses personnalités étaient également présentes au premier rang desquelles Madame Françoise Cayre, Présidente de la C.C.I, Monsieur Jean-Louis Nesti, président du syndicat de l'aéroport Brive-Vallée de la Dordogne, le Président du S.I.A.V Monsieur Jean-Pierre Bernardie, Monsieur Georges Saule, Vice-Président de la F.D.E.E.

A l'issue de la cérémonie, le maire et le sous-préfet ont dialogué avec des représentants locaux des gilets jaunes.



Cérémonie de Vœux au Personnel Communal

Chaque année la municipalité présente ses vœux au personnel communal. Au-delà de la convivialité, il s'agit pour Alain Lapacherie de revenir sur les temps forts de 2018 et de tracer une feuille de route pour ses services.

Symboliquement, les vœux au personnel se tenaient dans l'espace culturel Charles Ceyrac. La restructuration de cet ensemble a mobilisé une bonne part des moyens de la commune. En effet, outre l'importance du chantier, il a fallu mettre en place une cantine provisoire et déménager la bibliothèque dans la salle des fêtes. Le chemin inverse a été accompli à la rentrée de septembre. **Cette opération s'est parfaitement déroulée.**

Ces bouleversements se sont accompagnés d'une réorganisation globale du pôle scolaire, du fait du changement de rythme scolaire.

Une nouvelle garderie a été créée le mercredi matin en coordination avec l'accueil de loisirs sans hébergement (A.L.S.H) de l'Agglo, l'après-midi.

2019 verra l'achèvement de la restructuration du bâtiment Charles Ceyrac, avec l'ouverture d'une nouvelle garderie. La restructuration complète de la cour des écoles du bourg et la mise en accessibilité des sanitaires.

Du point de vue du personnel, un agent aura fait valoir ses droits à la retraite, Annie Eyrolles, un agent du pôle scolaire est en cours de titularisation, Amandine Cessac, ainsi que Romain Lachaud aux services techniques.



Alain Lapacherie a présenté Marie Bouzon qui vient de rejoindre l'équipe d'accueil de la mairie. Après le départ en retraite de M^{me} Marie-Christine Lascaux. Marie accueille le public en rez-de-chaussée dans les locaux communaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Marie, le nouveau visage de l'accueil de la mairie

Le Maire s'est félicité de l'arrivée d'un nouveau directeur des services techniques, en la personne de Stéphane Carpentier. Il a également honoré les 30 ans de services de Christine Coste, référente financière de la collectivité, pilier du pôle administratif, qui a été décorée de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon vermeil.

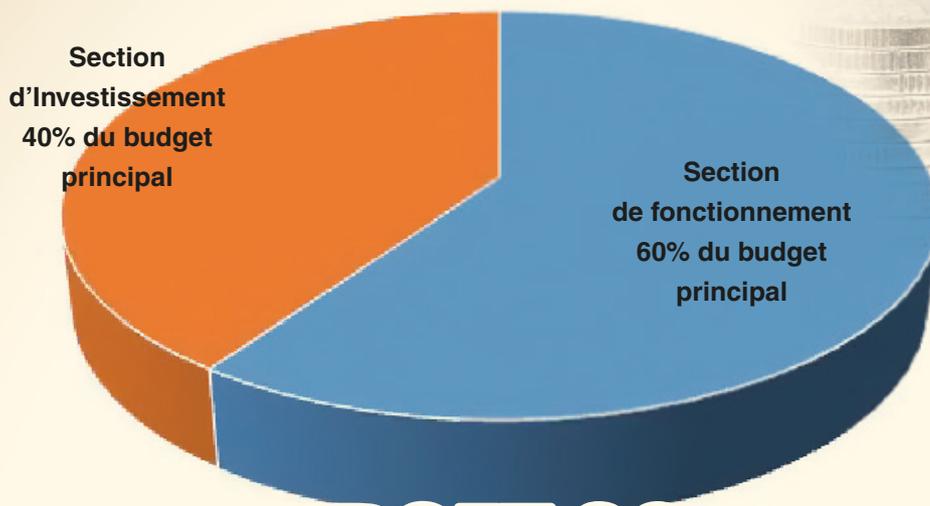
Alain Lapacherie a expliqué que si la collectivité avait mis en place une rémunération au mérite, c'était pour encourager les efforts et saluer le dévouement remarquable des agents

de la commune. Cette rémunération au mérite se positionne en fonction de la façon de servir et de la réalisation des objectifs professionnels. Elle permet certes d'améliorer le pouvoir d'achat mais elle doit être, aussi, selon le premier magistrat un facteur de cohésion pour toutes les équipes municipales.

Les efforts de gestion, la maîtrise des dépenses à caractère général ne sont possible qu'avec la contribution de tous.

ACTUALITÉS

Répartition du budget principal de l'année 2019



BUDGET 2019

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a voté le dernier budget du mandat 2014-2020

fidèle à sa ligne de conduite, la fiscalité est sans augmentation, l'investissement en hausse, le fonctionnement en baisse.

Faisons le point avec Alain Lapacherie

le Maire et Dominique Borderolle, 1ère adjointe en charges des finances.

Questions

Alain Lapacherie

le Maire

Quel est le contexte de ce budget ?

Avec ce budget 2019, la commune aura réalisé ou mis en œuvre l'ensemble de ses projets et surtout l'ensemble des élus aura occupé toute sa place au sein du conseil municipal et des quartiers. L'investissement reste l'objectif principal.

Ce n'est pas évident car le contexte financier des collectivités est redoutable. Les dotations de l'État ont diminué de 44%. Les communes ont de grandes difficultés pour mobiliser des financements, même si Saint-Pantaléon-de-Larche a la chance d'avoir localement des interlocuteurs à l'écoute, à la sous-préfecture, au Conseil Départemental comme à l'Agglo.

Un suivi précis de toutes les dépenses de fonctionnement est mis en place avec la mobilisation des adjoints.



Depuis le début du mandat, nous tenons l'évolution des dépenses de fonctionnement en dessous de 2%. C'est un effort de tous les jours qu'il faut faire partager aux équipes, précisément pour dégager de l'autofinancement. La création d'un nouveau restaurant scolaire pour l'école du bourg, d'une nouvelle garderie et, de l'espace culturel Charles Ceyrac est le point d'orgue de notre travail. Avec un investissement de 2,7 millions d'euros, c'est le plus gros projet mis en œuvre sur la collectivité depuis de nombreuses années. Bien entendu, nous avons démultiplié les efforts sur la voirie, avec la mise en œuvre de chantiers d'ampleur, comme par exemple sur la VC N°12, mais aussi d'autres initiatives comme

le programme trottoir, la dénomination des voies et la numérotation des habitations.

Ce sont autant d'initiatives qui ont mobilisé une bonne part de nos différentes réunions de quartier.

Nous achevons l'aménagement de la garderie en centre bourg mais nous allons développer un programme voirie de 630 000 euros avec l'achèvement de la VC N°12 et la rénovation complète de la rue de la fontaine depuis le gymnase jusqu'à l'entrée de Laumeuil.

Il s'agit d'opérations considérables et en même temps, la municipalité fait un pari budgétaire. En effet, le budget baisse légèrement de 260 000 euros pour s'équilibrer à 8,3 millions. La section de fonctionnement passe en dessous du cap des 5 millions d'euros, par contre, l'investissement augmente en passant de 3,2 millions à 3,3 millions d'euros. Au-delà des programmes, ces chiffres montrent un réel volontarisme. Par exemple, les charges générales sont budgétées en baisse de 6%, le budget personnel est gelé à +0,1% et, bien évidemment, nous ne ferons pas appel à la fiscalité comme c'est le cas depuis 2012.

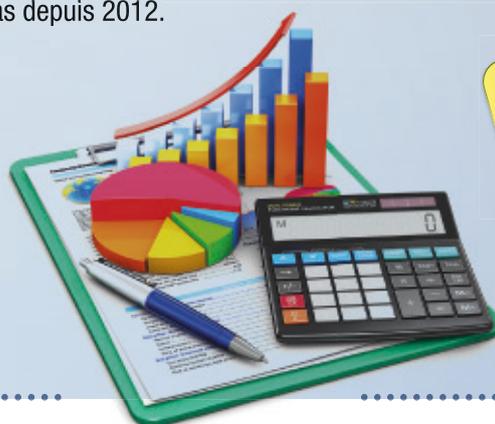
Questions

Dominique Borderolle

1^{re} adjointe

Comment se présente cet exercice 2019 ?

Nous déroulons nos projets. C'est en effet en 2019 que nous démarrons le Programme d'Aménagement de Bourg de Bernou qui va totalement transformer les espaces publics autour de l'école. Jamais ce secteur n'avait connu une telle opération. La commune, sur deux ans, y consacrera plus de 600 000 euros.



Quelques données chiffrées du budget 2019, **les opérations les plus notables** :

- **Voieries, Trottoirs et Signalisation : 630 000 €** - (Dont VC 12 : 80 000 € - Rue de la Fontaine : 355 000 €)
- **École du bourg : 530 000 €** - (Dont cours : 250 000 € - Garderie : 250 000 € et accessibilité : 30 000 €)
- **PAB de Bernou : 250 000 € (Tranche 1)** - La tranche 2 en 2020 sera plus importante : 340 000 €
- **Parc des sports Éclairage Tennis Athlétisme : 60 000 €**

Programmes	Désignation	Travaux T.T.C
Voirie 2019	- Rue de la Fontaine.....	355 000€
	- VC1 Gumond.....	22 500€
	- VC2 La Cave.....	19 500€
	- VC2 Puymorel	43 000€
	- VC12 Les Chanets.....	80 000€
Equipements sportifs	- Eclairage Tennis athlétisme	60 000€
Ecoles du bourg	- Aménagement et accessibilité cours	250 000€
Ecole du bourg	- Accessibilité blocs sanitaires RDC	30 000€
PAB de Bernou	- Tranche 1 création d'un nouveau parking + aire de jeux	250 000€
Ensemble polyvalent Ceyrac	- Bâtiment principal	309 000€
Ensemble polyvalent Ceyrac	- Création d'une garderie	250 000€

OPÉRATIONS LES PLUS NOTABLES



Politique d'aides aux associations communales



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a redéfini sa politique d'aides aux associations.

Trois ans après, l'heure est au premier bilan avec Dominique Paroutot, adjoint au développement culturel et sportif, Nathalie Bigeat-Marcou, conseillère municipale déléguée auprès de Dominique Paroutot. Point d'étape avec Jérôme Quintard, Président du Comité des Fêtes, un an après la reprise de l'association.

Questions à Dominique Paroutot

*Adjoint en charge du suivi
des subventions aux associations*

Quels étaient les objectifs de la commune lorsqu'elle a défini sa politique en direction des associations ?

Très clairement nous voulions valoriser les initiatives d'intérêt général qui avaient un impact sur la vie locale et nous adapter aux nouvelles réglementations qui régissent les rapports entre les collectivités et les associations.

☞ Notre commission a donc travaillé sur une batterie de critères d'attribution pour calculer les aides financières de la commune. ☞

Les quatre axes privilégiés sont les jeunes, les saint-pantaléonnais, l'encadrement qualifié et bien sûr l'animation locale. Nous avons classé nos interventions en grandes thématiques, sport, culture, vie sociale, loisirs, vie scolaire par exemple.

Aujourd'hui, nos attributions sont totalement transparentes, elles varient selon les effectifs, la

qualité de l'encadrement pour le sport ou le nombre et l'importance des animations.

Comment ont évolué les participations communales ?

Elles sont à la hausse. Nous avons voté cette année des dotations en hausse de +3,55% pour un total de plus de 58 000 euros.

Dans le contexte budgétaire des collectivités territoriales, cela montre bien la volonté de la commune d'être un partenaire de 1^{er} rang pour les associations et ce d'autant que les avantages en nature que nous délivrons pour les mises à disposition de locaux, de matériels notamment, représentent plus de 160 000 euros par an.

Nous mobilisons donc quasiment 220 000 euros par an pour les activités associatives. Ce qui est considérable.

Quel aura été l'évènement marquant de cette année ?

On a eu de nombreux temps forts dans la vie associative dont la mise en service du nouveau bâtiment Charles Ceyrac qui est un très bel outil pour l'expression associative et culturelle en particulier, avec la médiathèque. Mais je veux particulièrement noter la relance des activités du comité des fêtes. L'ancienne équipe avait souhaité passer la main. Il faut les remercier

pour leur dévouement. Nous avons pu reconstituer une équipe en mobilisant les bonnes volontés et les compétences qui s'exprimaient déjà dans d'autres associations, de nouveaux volontaires se sont également manifestés. Les élus ont aussi mis la main à la pâte. **C'est une bonne chose pour l'animation communale et nous nous félicitons de l'engagement et du nouveau programme des festivités.**

Questions

à Nathalie Bigeat-Marcou

Conseillère déléguée à l'animation et aux manifestations

Comment avez-vous vécu la remise en route du Comité des fêtes ?

Tout le Conseil Municipal et le Maire en particulier étaient très attachés à ce que nous puissions faire repartir notre comité des fêtes.

Nous avons été nombreux à nous y impliquer avec Dominique Paroutot et d'autres élus. Finalement, c'est une réussite car on a réussi à constituer une nouvelle équipe avec de nouveaux bénévoles dont certains sont issus d'autres associations comme le foot, le basket, la pétanque... Tout le monde s'implique autour d'un noyau dur qui anime le conseil d'administration. Une de nos satisfactions, c'est que de nombreuses autres personnes s'impliquent et viennent nous aider. Nous avons, bien sûr toujours besoin de faire appel aux bénévoles. Notre envie de proposer des animations de qualité sur la commune fait que ce comité des fêtes a retrouvé une nouvelle vigueur. Certes, vous retrouverez les manifestations bien connues sur la commune, comme la fête de l'ail du 1^{er} mai, qui a été animée par Les Pastoureaux. De nombreuses autres manifestations prennent corps, avec par exemple la fête de la Saint-Patrick le 16 mars dernier ou bien encore une belle fête de la musique, qui est en préparation. Nous suivons les traces des inspireurs de la 1^{re} édition, qu'ont été Gérard Caleix et Pantagym l'an passé. J'espère que nous les retrouverons pour une édition plus étoffée avec la chorale de l'Amicale Laliq, le Chœur Régional de la Vézère et bien d'autres...

L'an passé, les deux marchés champêtres ont bien fonctionné. C'est ce type de nouveautés que l'équipe veut développer et je me félicite de l'ambiance qui règne au sein de ce comité des fêtes. La convention d'objectifs signée avec la commune conforte l'équipe dans la mise en œuvre de ces nouvelles initiatives et apporte une aide significative sur le plan matériel. **C'est un point important sur lequel j'ai été vigilante.**

Questions à Jérôme Quintard

Président du Comité des Fêtes

Comment qualifieriez-vous l'action du comité des fêtes depuis un an ?

Notre idée est d'insuffler un souffle nouveau dans les manifestations organisées sur la commune. Nous avons souhaité repartir de ce qui était organisé mais en remettant les différentes manifestations au goût du jour.

Notre leitmotiv c'est la bonne humeur.

Le comité des fêtes, ce n'est pas qu'une association, c'est un groupe d'amis soudés, qui grâce à cette cohésion, insuffle une belle dynamique dans toutes nos activités. Notre objectif est de fédérer, d'être un lien par rapport aux autres associations, au-delà des occupations que nous développons dans nos activités respectives. Notre ambition est de générer une entraide pour organiser et mettre en œuvre des manifestations comme par exemple avec le matériel. Cette osmose doit nous permettre d'être plus efficace et de développer plus d'animations. Lors de la dernière fête votive, nous avons, par exemple, fait le choix de confier, l'organisation du tournoi de pétanque au club communal.

Ils l'ont parfaitement réalisé, pendant que les bénévoles du comité des fêtes, se concentraient sur d'autres missions.

“ De la cohésion, de la bonne humeur, du dynamisme, voilà en quelque sorte les mots-clés qui résument notre action. ”

Le Grand Débat

La commune de Saint-Pantaléon de-Larche a organisé le 8 février une réunion « Grand Débat ».

Après la prise de position de la majorité municipale Alain Lapacherie souhaitait que chaque saint-pantaléonnais puisse s'exprimer.

Une soixantaine de personnes ont participé à ce débat qui a été serein et respectueux des idées de chacun comme le Maire l'avait souhaité en introduction.

Monsieur Patrick Druelle, commissaire enquêteur a assuré bénévolement l'animation de cette soirée, notamment autour des quatre grands thèmes mis en avant par le gouvernement.

Les propositions ont fusé. En matière d'écologie, il a été demandé un grand plan d'isolation des bâtiments, de rendre les aides publiques plus accessibles et plus incitatives dans ce domaine comme dans celui des voitures propres.

Pour limiter la pollution et rendre du pouvoir d'achat, l'assemblée a discuté de la gratuité des transports publics en milieu urbain et de la nécessité de conserver des services publics et privés dans le milieu rural. Les taxations doivent être appliquées aux compagnies aériennes et maritimes jugées très polluantes.

De même, il faudrait favoriser le rail plutôt que le transport par bus. Le système fiscal a été vivement critiqué. L'assemblée réclamant plus de justice et d'égalité et une contribution de tous.

Il a été demandé à l'Etat de réduire son train de vie et notamment les avantages en nature des ministres. Par contre, le retour du cumul des mandats a été demandé pour les élus ruraux. En matière de décentralisation, il faut revenir à l'esprit initial, c'est-à-dire rapprocher la décision des citoyens et arrêter de constituer de grandes structures comme les intercommunalités et les régions. Enfin, pour les services publics il a été demandé un vrai maillage de la ruralité et surtout arrêter de les déshumaniser avec Internet et les plateformes téléphoniques.

Le compte rendu intégral de ce débat réalisé par les élus municipaux sera publié sur le site du grand débat.

La Fibre Arrive !!

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a été intégrée dans l'initiative du Conseil départemental de déployer 100 000 prises Internet raccordées à la fibre d'ici 2021.

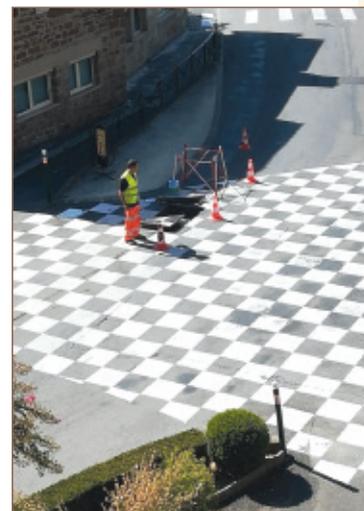
Les travaux battent leur plein sur Saint-Pantaléon-de-Larche qui fera finalement partie du 1^{er} lot avec lequel 55 communes vont être raccordées. La commune et l'entreprise NGE-Scopelec ont procédé au recensement intégral des boîtes à lettres et des locaux à raccorder.

L'avance prise par la municipalité dans la numérotation et la dénomination des voies a été un facteur très facilitant. Des études sont en cours pour implanter des sous répartiteurs optiques. Il s'agit d'armoires de raccordement qui prennent en charge 400 foyers. Le Conseil Municipal a délibéré pour l'implantation de la première de ces armoires au niveau de la place de la salle des fêtes. Un équipement équivalent sera installé à Bernou et au moins deux autres sur Lestrade.

Ces équipements seront tous en place prochainement.

L'ensemble des travaux de raccordement vont désormais être mis en œuvre avec d'abord la partie centre bourg et la partie au nord de celui-ci en remontant vers Gumond et la Roche-Haute. Ce 1^{er} jalon sera suivi des parties ouest et est de la commune.

Un délai réglementaire impose un délai de trois mois entre la fin des travaux et le début de la commercialisation par l'opérateur.



Cérémonie commémorative
du 8 mai 1945



Actualité en Images

Cérémonie commémorative du 19 mars 1962



Chasse aux oeufs au Parc de Lestrade
organisé par l'Amicale Laïque en partenariat
avec la municipalité et Carrefour



Salon « au fil du vin »



1^{er} Mai Fête de l'ail organisée par le Comité des Fêtes et animée par les Pasteurs



REAL de Madrid à L'ASSP

Vide grenier St Pan Art'Com



Vernissage Evasion Artistique

ACTUALITÉ EN IMAGES

LA COMMUNE SOUTIENT ses Artisans, Commerçants & Industries



CHANGEMENT D'ADRESSE DE LA PHARMACIE DE ST PANTALEON



15, avenue des Escures
19600 ST PANTALEON DE LARCHE

Tél : **05 55 86 83 00**

Horaires :

du Lundi au vendredi
de 9 h 12 h 30 / 13 h 30 - 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 - 18 h

*Cet hiver
on arrête de
se les pellets !!*



- 5 %
Sur le poêle ou l'insert
JOTUL
Sur présentation
du coupon



RN89 –Brive Ouest
19600 St-Pantaléon de Larche

Tél. : **05.55.86.06.32** - Fax **05.55.87.43.60**
www.brive-cheminees.com



Terrassement
Assainissement
Démolition
Traitement de sols
Goudronnage
Aménagements extérieurs
Transport

Récupération

Traitement

Concassage

Criblage

Revalorisation de matériaux inertes



ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. 05 55 17 08 32 - Fax 05 55 17 07 23

E-mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr

Guillaume Raffier

Nettoyage haute-pression - Revêtements
Muraux - Peinture - Papier peint - Vitrierie

05 55 88 10 78 - 06 83 43 50 63

raffier19@gmail.com



178 RN 89 - Lestrade - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche



POMPES FUNÈBRES
SOULIER



Une famille au service des familles depuis 1932

Agence Brive Centre
Funérarium
32 bis, avenue Émile Zola
19100 BRIVE

Agence Brive Ouest
Centre funéraire
Rue Louis Taurisson
19100 BRIVE

Agence de Malemort
Espace funéraire
Rue Eugène Freyssinet
19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14 - Fax 05 55 24 53 44 - www.pfsoulier.fr



BBLOX[®]
LACHAUX BÉTONS

www.blocs-beton.fr

contact@blocs-beton.fr

Vinevialle - 19600 St Pantaléon de Larche

05 55 85 14 77

SARL
FRAYSSE TP
GUIONIE

06.47.76.82.35

06.78.58.37.98

LA JAROUSSE
19600 ST PANTALEON DE LARCHÉ

siret 821 276 276 00010



◆ CARRELAGE

◆ DALLAGE

◆ CERAMIQUES
INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 St-PANTALEON-DE-LARCHÉ
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr

☎ 05 55 85 49 01
Fax 05 55 85 20 67



Chrysope
AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick Chastin
06 89 88 38 12

 **DESTRUCTION** 
Guêpes - Frelons

ENTRETIEN
DÉBROUSSAILLAGE
ÉLAGUAGE DE VOS ESPACES VERTS.

Gumond - 19600 St Pantaléon de Larche
chrysope@icloud.com

TRAVAUX PUBLICS



Délégation de Service Public
Voie et Réseaux Divers
Electricité - Eclairage Public
Hydraulique

ZI de Beauregard 19100 BRIVE

Tél. : 05 55 86 01 61

SAFTI EST LÀ POUR VOUS

**Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ou ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?**

Faites confiance à votre conseiller indépendant
en immobilier près de chez vous !




- ▶ La puissance d'un réseau national
- ▶ Un seul interlocuteur de proximité
- ▶ Un suivi personnalisé régulier
- ▶ Une communication d'envergure

Votre projet immobilier
en toute sérénité !

Contactez votre conseiller :
Patrick CHARREAU
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safte.fr



www.safte.fr



Sur rendez-vous
05 55 23 53 17
du mardi au vendredi de 9h30 à 18h
et le samedi de 9h30 à 16h

Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

Fanny LUCAS

Rond-Point du Colombier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
lecomptoirdusoin19.jimdo.com - lecomptoirdusoin19@orange.fr

Natural BOIS

Pour AMÉNAGEMENTS
MOBILIERS
CLÔTURES DE JARDINS
BOIS 100% NATUREL




ABRI GANIVELLE MOBILIER CARPORT



POULAILLER CARRÉ POTAGER PORTAIL

ZA de la Galive - ST PANTALÉON
06 73 29 09 69 - pro@natural-bois.fr
**MAGASIN OUVERT LES APRÈS-MIDIS
DU LUNDI AU SAMEDI**

Tirel Artisan Carrelleur
Didier Mosaïste

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche

Mardi à Vendredi :
9 h - 12 h / 13 h 30 - 18 h 30
Samedi : 9 h - 17 h

05 55 86 82 61
avec ou sans RDV

35, allée des Tilleuls
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche



Les Jardins de Lolita & Intention Zen

Institut de beauté et de bien-être

- Epilations
- Soins des mains et des pieds
- Maquillage
- Massages relaxation détente
- Soins du visage
- Réflexologie énergétique
- Soins du corps

228 rue du 19 Mars 1962
19600 St Pantaléon

www.lesjardinsdelolita.fr

0 953 22 97 97*
Coût d'un appel local

vival by Casino



ETS CHASSAIN Daniel

Le Bourg - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

05 55 86 83 22

sarl veysièrre-seyller

électricité générale- électro-ménager
climatisation-domotique-alarme

**SEYLLER
SEBASTIEN**

sebastien.seyller@free.fr

"Rouvès"

24590 NADAILLAC

06-89-86-51-54



DEVECIS

S.a.r.l Sols et Peintures Briviste

Revêtement sols et murs
Peintures - Façades- Carrelages
Parquets collés et flottants

122 av. Jean-Lurçat 19100 BRIVE

Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74

Spb.brive@wanadoo.fr - www.sols-peintures-brivistes.fr

LE ROC AUTOMOBILES

MANUEL VIEIRA

mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-
climatisation-vente vo

Le Roc
19600 St Pantaléon de Larche

TEL:05 55 86 87 91
FAX:05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr

VOTRE AGENCE DE SERVICE À LA PERSONNE À DOMICILE

**SERVICE
REPAS
A DOMICILE**



4 FORMULES

...au choix

**3 LIVRAISONS
PAR SEMAINE**

TU PEUX METTRE UNE CRÈME
AU CHOCOLAT EN PLUS
DANS LE REPAS DE MAMIE ?!

100% CORREZIEN

Renseignements
et commandes :

05 55 23 01 73

- ACCOMPAGNEMENT VÉHICULÉ
- ASSISTANCE À LA PERSONNE
- PETIT JARDINAGE
- PETIT BRICOLAGE
- ASSISTANCE ADMINISTRATIVE
- GARDE D'ENFANTS
- AIDE AUX AIDANTS
- INTENDANCE DE LA RÉSIDENCE



Services aux personnes à domicile - NF311
Delivée par AFNOR Certification - www.marque-nf.com

11, boulevard Colonel Germain
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE
www.brive.agedorservices.com

Une présence active à vos côtés

**SEBTP
CONSTRUCTION**
DES VIES À CONSTRUIRE

GROS OEUVRE **ENTREPRISE GÉNÉRALE**

TRAVAUX SERVICES **MAÎTRISE D'OEUVRE D'EXECUTION**

**SEBTP
CONSTRUCTION**

SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69
Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon
WWW.SEBTP-CONSTRUCTION.FR

SOLtech
Dallage Industriel

- Travaux neufs
- Rénovation
- Maintenance Industrielle

Philippe MALLET
Responsable d'Affaires
06 45 67 90 48
philippe.mallet@soltech-dallage.fr

Nelly GERBAUD
Gestion-Administration
06 61 95 36 05
nelly.gerbaud@soltech-dallage.fr

Z.I. la Marquisie - 19, rue de Pouget
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Salesses
Le pain, notre savoir faire
www.maisonsalesse.fr

Sandrine Salesses
Qualité - Commerce
06 80 22 65 40

Stéphane Chébassier
Technique - Commerce
06 72 91 33 87

SAS DEVAUD T.P.
Travaux publics & privés

- TERRASSEMENT • V.R.D.
- REVÊTEMENT • ENROBÉS

Brive (19) - Souillac (46)
Saint Germain Les Belles (87)

DEVAUD TP 34 Rue Guy Buisson
Chanlat
19100 BRIVE
Tél. : 05.55.23.70.77
Fax : 05.55.17.66.39

E-mail : devaud.tp@wanadoo.fr

Cendrin
COIFFURE MIXTE

05 55 87 58 54

ZAC du Colombier

Professionnels / Entreprises / Particuliers

Sébastien LAURENSOU Agent général d'assurance
Mandataire exclusif
en opérations de banque

agence.laurenou@axa.fr

St Pantaléon-de-Larche (19)
49 avenue du Colombier
05 55 85 11 46

Terrasson (24)
20 place des Martyrs
05 53 50 04 19

N° Orias 14 005 993

Ets FOUSSAT
SARL AU CAPITAL DE 120 000 €

QUALIBAT
LA QUALITE
SOUS TOUS
LES ANGLES

**Couvertures-Bardages
Traditionnels
Industriels**

La Croix de Pataud - BP 20043 USSAC
19318 BRIVE CEDEX

Tél. : 05 55 87 01 08 - Fax : 05 55 87 58

www.ets.foussat.fr
Email : ets.foussat@wanadoo.fr

s.a.s.u. **Ateliers M.C.C.**
Mathieu MANCZAK

Le mas
19310 BRIGNAC LA PLAINE

Fixe : 05.55.85.24.45
Port. : 07.86.21.06.05
Mail : manczakmathieu@gmail.com

Ma Beauté Poème



*J'ai longtemps hésité avant de choisir,
Longtemps ouvert des portes, vite les refermer,
Écouté des discours qui parfois m'ont fait rire,
Supporté arguments à donner la nausée,
Ma beauté !*

*J'en ai tâté des tas, caressé plus encore.
Je me suis allongé sur d'autres trop souvent,
M'y suis presque endormi, ai fait parfois le mort
Avant de te trouver derrière un paravent,
Ma beauté !*

*J'ai voulu que tu sois conforme à mes désirs,
Que je puisse sentir, au contact de ta peau,
Cette chaude douceur proche du cachemire
Qui me rend si serein quand tu frôles mon dos,
Ma beauté !*

*J'ai bien aimé aussi ton teint de passeroise,
Et ton ferme maintien et ton profil galbé,
Tes petits pieds mignons qui sous ta jupe close
Ne dépareillent pas ta taille de poupée,
Ma beauté !*

*Nous allons donc tous deux, dans un proche avenir,
Partager bons moments à en rendre jaloux
Bien d'autres qui, comme moi, aimeraient devenir
Aussi proches de toi, complices comme nous,
Ma beauté !*

*Car c'est bien avec toi que devant ma télé
Je vais, pour des soirées parfois même des nuits,
Passer de bons moments, toi mon beau canapé
Que je viens de choisir, à l'instant, aujourd'hui,
T'es si beau !*

M.C.T

PÔÈME
MA BEAUTÉ



LAUMEUIL Renouvellement des réseaux

Le secteur de Laumeuil accueille d'importants travaux de renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement.

Cet investissement de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive dépasse les 2,25 millions d'euros.

Il est destiné à raccorder le secteur de Larche-La Feuillade à la station d'épuration de Gourgue-Nègre et dans le même temps de renouveler les réseaux de Saint-Pantaléon-de-Larche. La station

d'épuration de la commune de Larche n'est plus aux normes. En collaboration technique et financière avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, l'Agglo a décidé non pas de réhabiliter cette installation obsolète mais de rabattre les effluents de Larche-La Feuillade vers la station de Gourgue-Nègre qui a la capacité pour recevoir les eaux usées de Larche et les traiter avec les meilleures techniques.

Des techniques exceptionnelles :

Ce chantier a débuté côté Laumeuil à la limite de la zone de Brive-Laroche où l'entreprise Contant met en place une canalisation en polyéthylène de 25 à 30 centimètres de diamètre. Les tronçons de 12 mètres de long sont soudés entre eux pour résister à une pression de 12 bars. Ce chantier est remarquable par la technique qu'il met en œuvre.

Le cabinet d'études Dejante a en effet étudié un réseau sous pression d'une longueur exceptionnelle de 8 kilomètres.

Dans le même temps, l'Agglo renouvelle les réseaux saint-pantaléonnais de distribution d'eau potable et de collecte des

eaux usées. Les postes de refoulement seront également repris. Les modifications sur le réseau d'eau permettront un bouclage de l'alimentation en eau de la commune pour une meilleure sécurisation.

Le chantier a bien avancé, la partie la plus complexe au niveau du hameau de Laumeuil est traitée. Les entreprises seront sur le secteur du Parc des Sports avant cet été comme pour franchir la Vézère au niveau du pont routier.

La canalisation de transfert sera ensuite posée en rase campagne. La mise en œuvre de ces travaux a bien entendu perturbé la circulation et une coordination avec les services publics (collecte des ordures ménagères et transports scolaires) a dû être imaginée.

Réfection de la rue de la Fontaine :

Si un revêtement provisoire va être installé sur la tranchée, une attention particulière a été portée au rebouchage de celle-ci pour éviter autant que possible les phénomènes de tassement. La commune a donc négocié avec l'Agglo pour une reprise complète de la rue de la Fontaine depuis l'entrée de Laumeuil jusqu'au gymnase.

L'Agglo prendra à sa charge les surfaces correspondant à la tranchée et la commune le reste. Saint-Pantaléon-de-Larche a budgété une enveloppe de 250 000 euros pour sa part.

Le chantier peut être divisé en deux parties : du gymnase à Laumeuil, il s'agira outre le revêtement de chaussée de renforcer la structure de chaussée qui est aujourd'hui manifestement trop faible et de procéder à l'élagage des arbres surplombant la route.

Dans la partie urbanisée, une opération de sécurité sera mise en œuvre. Une étude est en cours pour créer trois ou quatre ralentisseurs afin de faire ralentir les automobilistes dans ce secteur sinueux où les accidents sont déjà présents. Une attention sera portée aux trottoirs qui ne sont pas tous aménagés. Sur la partie Brive-Laroche le raccordement de la rue devra être coordonné avec l'aménagement du futur giratoire d'entrée sur Brive-Laroche.

EN parallèle, la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (F.D.E.E) aura refait les revêtements des trottoirs de l'avenue Galandy touchée par les travaux d'enfouissement.

La commune expérimentera des réductions de chaussée rue du Moulin pour limiter la vitesse.





Programme Trottoirs

la suite

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a considérablement accru l'enveloppe réservée à la réfection des trottoirs. Celle-ci est en effet passée de 30 000 à 90 000 euros par an.

L'entreprise Pignot, titulaire de ce lot a effectué l'essentiel des préparations sur le secteur du Roc. La municipalité vient de lui commander des interventions ponctuelles.

En effet, l'aménagement d'une nouvelle pharmacie au niveau du giratoire du Colombier n'avait pas permis d'achever les travaux programmés sur le bourg. Les préparations sont donc en cours au droit de ce commerce rue de l'Ozelet et dans l'impasse contiguë. L'impasse de la Barre bénéficie elle aussi d'une intervention avec la reprise du chemin qui s'engage sous la voie ferrée. Rue de Feletz, l'opération trottoir a dû être coordonnée avec l'abattage d'un arbre malade et le rognage d'anciennes souches. C'est désormais chose faite.

Une fois que toutes ces préparations seront finalisées, l'entreprise posera les revêtements dès que les conditions météorologiques le permettront.

Des réfections de trottoirs seront également mises en œuvre sur le bas de l'avenue Galandy par la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (F.D.E.E) suite aux travaux d'enfouissement des réseaux d'électricité et de rénovation de l'éclairage public.

La Nadalie Travaux et Études



Alain Lapacherie accompagné de Monsieur Carpentier, Directeur des services techniques se sont rendus à La Nadalie où les services municipaux viennent d'effectuer des travaux de chaussée au niveau d'un bien de section.

“ Il s'agissait de reprendre l'assainissement de cette voie par la pose d'une vingtaine de mètres de drains et le raccordement au réseau du fossé existant. La chaussée a été re surfacée avec un matériau provisoire. ”

Compte tenu des nombreux travaux de construction qui sont en cours ou qui vont intervenir sur ce secteur, le premier magistrat et son directeur ont fait le point avec l'équipe voirie et se sont rendus sur les différents points sensibles de ce secteur. Une importante reprise du réseau pluvial est en cours sous le hameau.

Le Maire proposera à la commission voirie de se rendre sur place pour étudier les différentes options sur le quartier mais aussi l'accès depuis la départementale. Une étude complète va être diligentée avec un phasage pour examen par la commission. Celle-ci ne pourra quoiqu'il en soit être mise en œuvre qu'après les différentes constructions qui vont se réaliser.

TARVAUX



Sophie et sa machine à recycler



Les élèves très intrigués



Au travail !



Il ne faut pas se tromper

Animation maître trieur sauveteur

Quatre classes du cycle 2 de l'école du bourg, ont assisté à une animation spectacle sur le tri et le recyclage des déchets.

Sophie, l'animatrice très dynamique du SIRTOM, nous a présenté d'une manière active les modalités et la finalité du tri sélectif, sensibilisant nos élèves à ce geste nécessaire pour la sauvegarde de notre environnement. Ce spectacle ludique et interactif met en scène un maître trieur sauveteur qui vient en mission dans la commune pour nous

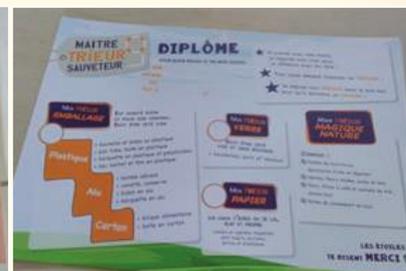
apprendre à sauver des trésors (les déchets recyclables) et à les transformer en cadeaux (les produits recyclés).

Après avoir brillamment réussi leurs tris, chaque enfant s'est vu remettre un diplôme de maître trieur sauveteur ainsi qu'un très joli cahier de brouillon recyclé.

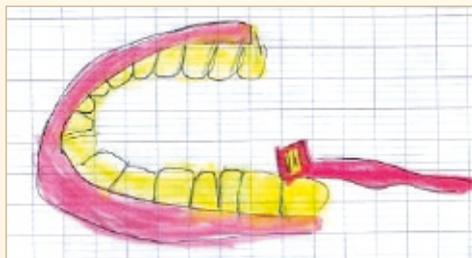
Nos petits maîtres trieurs sauveteurs vont maintenant pouvoir partir en mission à la maison.



Le cahier recycler



Le diplôme de maître sauveteur trieur



Intervention sur l'hygiène BUCCO-DENTAIRE



L'infirmière scolaire, M^{me} Trossat, est intervenue auprès des deux classes de CP de l'école élémentaire du bourg pour rappeler les règles élémentaires de l'hygiène bucco-dentaire.

Ils ont tout d'abord visionné un petit film qui leur a permis de décompter le temps nécessaire au brossage des dents : Que c'est long deux minutes !

Ensuite, les enfants et l'infirmière ont pu aborder les sujets suivants :

- pourquoi se laver les dents ?
- qu'est-ce qu'une carie ?
- pourquoi a-t-on une mauvaise haleine ?

Enfin, afin de comprendre comment se laver correctement les dents, chaque enfant a pu s'exercer sur une mâchoire géante avec un maxi brosse à dents !

Ils n'ont plus peur d'aller chez le dentiste maintenant !

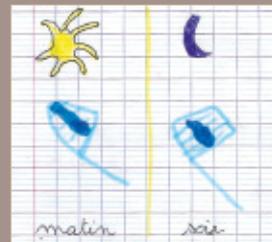
Voici quelques conseils des enfants :

« Il faut se laver les dents midi et soir »

Marwa

« Pour se laver les dents, on commence par en les côtés externes, ensuite on nettoie le dessus et enfin on fait les côtés internes. »

Léna



Rencontre de danses de création contemporaine

Une atmosphère obscure, des projecteurs braqués, des musiques rythmées, un public de connaisseurs attentifs et curieux et des chorégraphies abouties : voilà la recette pour un spectacle de danses réussi !!!



Les classes de CP



Les classes de CP et CM1

Les classes de CM1 de M. Helstroffer et de CP de M^{me} Thureau ont participé aux rencontres « danse et dis » qui ont eu lieu les 21 et 22 mars à Brive.

Nos danseurs étaient tous impressionnés, ils ont été parfaits sur la scène de l'auditorium !

Ils sont tous prêts à recommencer !

Journée rugby au stadium de Brive

« Vendredi 5 avril, les élèves de C.M.1 et de C.M.2 de l'école François Delbary se sont rendus au stadium de Brive, pour participer à une rencontre de rugby. »

Cette journée, qui regroupait 590 élèves, faisait suite à plusieurs séances réalisées en classe. Par un temps agréable, les élèves ont participé, sur les pelouses du Stadium, à 8 matchs.

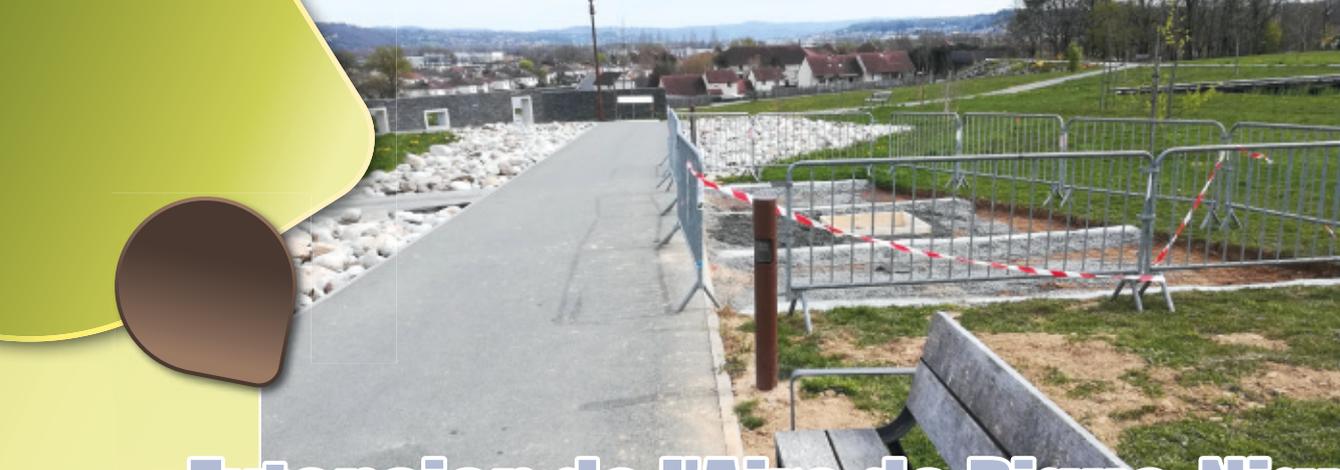


Sortie au théâtre de Brive

Lundi 1^{er} avril, les élèves des 5 classes élémentaires de l'école François Delbary se sont rendus au théâtre L'empreinte, à Brive, pour assister à la représentation de la pièce « Comment moi je ? », de la compagnie Tourneboulé.

« Les enfants sont revenus enchantés de ce spectacle de qualité, offert par la coopérative scolaire. »





Extension de l'Aire de Pique-Nique

Le parc de Lestrade connaît un succès populaire remarquable

La partie supérieure du site est très prisée des familles qui peuvent y pique-niquer en même temps que les enfants profitent des aires de jeux.

Afin de répondre à la fréquentation soutenue, les services techniques municipaux procèdent à l'agrandissement de l'aire de pique-nique. La dalle ciment vient d'être coulée et un parquet bois similaire à celui déjà en place viendra agrandir cet espace où deux tables seront scellées et un arbre planté en position centrale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les Français produisent en moyenne **160 kg de déchets verts par personne et par an**. Pour s'en débarrasser, **9 % des foyers les brûleraient** alors que c'est interdit, ce qui représente **près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés** à l'air libre chaque année en France (source : ADEME).



Brûler 50kg de végétaux émet autant de particules que...

6 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul...



9800 km parcourus par une voiture diesel récente en circulation urbaine...



37900 km parcourus par une voiture essence récente en circulation urbaine...



source Lig'air 2014

NETTOYAGE OBLIGATOIRE des terrains bâtis et non bâtis

Chaque propriétaire est tenu de maintenir en l'état de propreté permanent et tout particulièrement durant la saison estivale, tout terrain bâti ou non bâti situé à proximité des habitations sur la commune, y compris dans les villages ethameaux, en veillant notamment à la destruction des ronciers, au fauchage des hautes herbes, et à l'enlèvement des décombres et immondices.

La végétation doit être coupée et non brûlée

Les beaux jours approchent

Limiter les bruits : Horaires d'utilisation des tondeuses et autre engins bruyants

Pour le bon voisinage et pour limiter les bruits des outils des particuliers, il faut respecter les horaires d'utilisation des outils des appareils de jardinage et de bricolage (*moteurs thermiques, électriques, tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, matériels de lavage haute pression, etc.*) définis par un Arrêté Préfectoral en date du 12 juillet 2013.

Merci de faire preuve de citoyenneté et de respecter les horaires suivants pour utiliser des engins bruyants type tondeuses à gazon

- Les jours ouvrables : 8 h 30 à 12 h - 14 h à 19 h 30
- Les samedis : 9 h à 12 h - 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h



LIMITER
LES BRUITS



DÉVELOPPEMENT de L'OFFRE CINÉRAIRE



L'offre cinéraire du cimetière de Saint-Pantaléon-de-Larche se développe avec une nouvelle proposition, le jardin des roses.

Longtemps considérée comme marginale l'incinération connaît un essor spectaculaire. Elle aurait été multipliée par trente en trente ans répondant aux nouvelles attentes des familles et des défunts en matière d'inhumation. Considérée comme plus hygiénique ou plus écologique, c'est une pratique en plein développement y compris à Saint-Pantaléon-de-Larche. Pour les communes les plus importantes, la loi les oblige à créer des espaces cinéraires destinés à recueillir les cendres des défunts.

Saint-Pantaléon-de-Larche a largement dépassé ses obligations. En effet, la commune s'est dotée depuis longtemps d'un columbarium. Ces ensembles en granit permettent dans chaque case d'accueillir les urnes.

Plus récemment, un jardin du souvenir a été aménagé. Il est spécialement conçu pour ceux qui optent pour la dispersion.

La commune a développé son offre l'année dernière en aménageant des cavurnes. Il s'agit de petits monuments funéraires composés d'une cuve enterrée et recouverte d'une dalle en granit. Elles permettent d'accueillir plusieurs urnes mais offrent des possibilités de personnalisation plus proche de celle d'un caveau qu'avec le columbarium.

Dans ce même esprit de la personnalisation, les services techniques municipaux viennent de paysager une petite zone du cimetière. L'aménagement est à la fois minéral et végétal. Les urnes sont toujours installées en sous-sol dans un contenant étanche mais leur présence est à la fois marquée par un rosier dédié à la concession et une dalle en ardoise.

Ce nouveau concept proposé par la commune est inspiré d'offres proposées dans l'est de la France. Il est unique dans notre secteur.

Si 51% des français se disent favorables à l'incinération, ce mode d'inhumation est certes une réponse aux besoins d'extension des cimetières, mais c'est aussi une alternative économique pour les familles.

En effet, une concession de trente ans pour une cavurne ou une place dans le jardin des roses représente une dépense de seulement 500 euros. Ce montant est très inférieur à une concession de terrain classique qui induit la construction d'un monument.

La commune en diversifiant son offre veut s'adapter à ce mouvement en direction de l'incinération et à l'évolution des mentalités. La municipalité porte une grande attention au cimetière qui bénéficiera cette année encore d'un programme de réfection du mur d'enceinte.



ENVIRONNEMENT

ÉLAGAGE

OPÉRATION MUTUALISÉE



La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche propose aux habitants une opération mutualisée d'élagage des haies le long des voies communales. Les personnes intéressées doivent se signaler en mairie avant fin juin 2019.

Avec l'arrivée de la fibre, l'élagage est devenu un enjeu majeur pour les collectivités et les riverains. Le Département a lancé une grande initiative en la matière le long des routes départementales.

Les communes sont aussi concernées à la fois en termes de protection des réseaux aériens mais aussi de préservation des chaussées et de viabilité hivernale. La responsabilité potentielle des riverains pour les dégâts causés notamment aux réseaux de fibre optique est à prendre en considération.

Aussi, la commune a décidé de proposer à tous les riverains possédant des parcelles jouxtant les voies communales de profiter de l'opération mutualisée d'élagage organisée en Corrèze à partir de l'initiative départementale avec l'ASAFAC. Les travaux d'élagage se font jusqu'à

6-8 mètres à l'aplomb de la chaussée. Les espaces vides de végétation ne sont pas décomptés.

En effet, un tarif très intéressant d'élagage est proposé à hauteur de **deux euros hors taxe le mètre linéaire** soit **2,40 euros TTC**. L'élagage est réalisé par une entreprise spécialisée qui se charge de la taille et de l'évacuation des branches.

Dès lors qu'un arbre d'un diamètre supérieur à 30 centimètres est concerné, un devis spécifique est proposé au propriétaire.

Les riverains intéressés doivent se signaler au plus vite en mairie et en tout état de cause avant juin 2019 en signalant à l'accueil de la mairie les parcelles qu'ils souhaitent faire élaguer.



Opération communale menée en partenariat avec le CD et l'Asafac

En complétant le bulletin ci-dessous et le retourner en mairie ou en vous inscrivant sur la page d'accueil sur le site Internet de la mairie « Nous contacter » en bas de page (avant fin juin 2019)

Nom : Prénom :

Particulier **Professionnel** (cocher la case)

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Souhaite recevoir un devis

Signature



Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche

154, allées des Tilleuls - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Ouverture du lundi au Jeudi de 8 h 30 - 12 h

En dehors des heures d'accueil vous pouvez nous contacter au :

05 55 87 81 79 - instancelarche@bbox.fr

**Association loi 1901 pour les personnes âgées de + de 60 ans,
les personnes en situation de handicap et leurs aidants**

L'INSTANCE C'EST

- L'accueil et l'Information
- Une aide administrative
- La coordination pour le maintien à domicile de la personne âgée et/ou en situation de handicap
- Veille et alerte
- La prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement :

Gym douce

Bien-être

Informatique

Taxi ...

SERVICE MANDATAIRE

- Aide à la gestion administrative dans le cadre de l'emploi d'une aide à domicile par un particulier employeur



PORTAGE

- Les livraisons des repas sont uniquement effectuées en camion réfrigérés.

Bavard'âge

**Un réseau de bénévoles
auprès des personnes isolées**

Ensemble, préservons le lien social



Et si je recevais une visite ! Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?

Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'Information et d'orientation.

La majorité municipale a souhaité,
dans le cadre du Grand Débat voulu par
le Président de la République, apporter une contribution
que nous avons décidé de ne pas voter.

.....

Si nous partageons certains points de ce texte comme la nécessité d'introduire une dose de proportionnelle ou la reconnaissance du vote blanc, nous ne nous reconnaissons pas, en revanche, dans le souhait de remettre en cause l'interdiction du cumul des mandats empêchant un parlementaire d'exercer également la fonction de Maire.

La majorité voit dans cette limitation du cumul de mandat une rupture entre les élus et la réalité du terrain. Pour notre part, nous pensons qu'un parlementaire peut tout à fait conserver un lien avec son territoire en étant élu local sans avoir nécessairement à exercer la fonction de Maire. Il s'agit là de la survivance de vieilles pratiques politiques où les postes se répartissaient entre quelques mains, et nous avons la faiblesse de penser qu'un mandat de Député ou de Sénateur nécessite un travail à « plein temps ».

Nous avons également été surpris par le vœu émis dans ce texte de diminuer le nombre de Conseillers régionaux. Depuis la

dernière réforme territoriale, les Régions ont des compétences très importantes en ce qui concerne le développement économique, les transports ou encore les lycées. Or, nos conseillers représentant la Corrèze ne sont que 9 pour travailler sur tous ces dossiers. Pourquoi vouloir les diminuer alors que, par exemple, le nombre de conseillers départementaux en Corrèze est de 38 ? ...

Le 07 Mars dernier, nous nous sommes abstenus lors du vote du budget. Nous n'avons pas de remarques particulières à émettre en ce qui concerne la section de fonctionnement, et nous n'avons pas d'opposition de principe aux projets qui sont présentés dans la section d'investissement.

Toutefois, nous regrettons que certains investissements nécessaires ne soient pas encore programmés, notamment à l'école de Bernou, alors même que la Commune est en train de mettre en place un PAB (Plan d'Aménagement de Bourg) autour de cette école.

NOUS CONTACTER

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79), Catherine Lecigne (06 81 89 65 04),
Brigitte NIRONI, Joël MASSIAS, Fabienne WEMELLE

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : nouvelelan.saintpan@outlook.fr
Notre page FACEBOOK : [un nouvel élan pour Saint-Pantaléon-de-Larche](#)

Notre site INTERNET : <http://nouvelelanpourstpa.wix.com/un-nouvel-elan>

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

PAROLE À LA MAJORITÉ

RETOUR VERS LE NOUVEAU MONDE !!!

**Dans la formule
« Le nouveau monde »,
le Président de la République avait
voulu signifier qu'il était temps
de faire de la politique autrement.
L'exercice du pouvoir a montré
que cette ambition était parfois
contrariée par les jeux politiques
issus des partis politiques.**

Localement la majorité municipale s'est toujours efforcée de travailler sans parti pris pour tous les saint-pantaléonnais sans considération de leurs opinions. Sous ce mandat, nous nous sommes attachés à faire participer tous les conseillers municipaux à la mise en œuvre de nos différentes actions.

Force est de constater que chez nous aussi, l'ancien monde a de beaux restes.

Alors que la majorité municipale a voulu saisir l'opportunité du grand débat pour participer à cet exercice démocratique, le groupe d'opposition a purement et simplement refusé de débattre sur les sujets d'organisation institutionnelle et de décentralisation en Conseil Municipal.

Alors que la quasi-totalité des délibérations sont prises à l'unanimité depuis plusieurs années, l'opposition a refusé de voter le dernier budget de cette mandature. Le leader de l'opposition dans un exercice de mauvaise foi digne de la bonne vieille politique politicienne n'a rien à redire contre les

projets communaux mais se plaint d'une absence d'investissements sur le groupe scolaire de Bernou. Voilà une de ces bonnes grosses contrevérités politiques servant de mauvais prétexte à un refus de voter. Le groupe scolaire de Bernou bénéficiera d'investissements notable en 2019. Le Programme d'Aménagement de Bourg permettra de sécuriser tout l'environnement immédiat du groupe scolaire. A la demande de l'équipe pédagogique (de laquelle est issue une nouvelle et néanmoins éminente représentante de l'opposition) un parking sera aménagé spécialement pour les enseignants.

Rappelons que la municipalité vient de faire réaménager le bloc sanitaire des maternelles (peinture, carrelage, ventilation). Cette année, les escaliers et le couloir des élémentaires seront refaits. La commune en liaison avec le Conseil Départemental a fait mettre à disposition de l'école une classe numérique complète composée d'une trentaine de tablettes.

Faut-il rappeler que l'école a déjà bénéficié en premier de la restructuration de la cantine, du changement de chauffage, du regoudronnage des cours et des nouveaux jeux ainsi que de nouvelles menuiseries pour le préau.

Voilà bien des attitudes scandaleuses dont tous les citoyens ne veulent plus. L'appartenance politique ne doit pas permettre de dire tout et n'importe quoi, pour seul besoin de s'opposer. Si le nouveau monde c'était se passer de ce genre de comportements voilà bien une aspiration que la Majorité Municipale partage avec le Président de la République.

INFORMATIQUE dans nos écoles....

Depuis déjà quelques années toutes les classes des écoles maternelles et élémentaires de la commune sont dotées de matériel informatique performant et adapté aux besoins scolaires.

En effet chaque classe du Bourg a un tableau numérique connecté et un ou plusieurs ordinateurs.

Ces classes, à proximité du point multimédia, peuvent bénéficier du matériel de ce dernier et des compétences de l'animateur compétent qu'est Vincent Aubaux. Pour Bernou, plus éloigné de ce lieu, les classes maternelles et élémentaires sont équipées comme au Bourg et depuis peu une classe mobile (ensemble composé d'une armoire sécurisée sur roulettes) renferme 25 tablettes qui peuvent être mises à disposition de chaque classe pour des travaux liés à l'informatique et au numérique.

Cette armoire, vrai coffre fort, permet également de point de recharge général pour les tablettes. Elle est mise gracieusement à disposition de l'École par le Collège de Larche.



Bienvivrensemble Asaintpantaleondelarche

EXPRESSION DES ÉLUS

Hommage à Marcelle Delpastre

la Poésie en héritage

Dans le cadre du printemps des poètes, la médiathèque et tout particulièrement

M^{me} Mathou a rendu un hommage à Marcelle Delpastre avec la merveilleuse interprétation de Jan Dau Melhau poète, conteur.

MARCELLE DELPASTRE
HOMMAGE

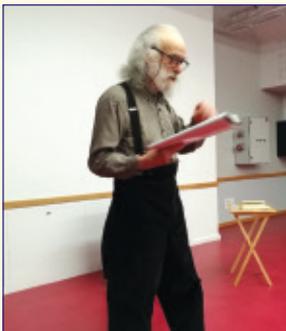
Pendant plus de 2 heures, il a conté avec rage ses récits tantôt en occitan, tantôt en français. Il a évoqué l'œuvre de Marcelle Delpastre par une lecture à « deux voix », passant en revue toute sa biographie et son amour pour la culture limousine.

Une belle veillée comme « dans le temps » bien appréciée du public comme en témoigne ces commentaires : « *une belle veillée pour mieux connaître cette grande dame de l'écriture et de la poésie occitane et française* ». « *C'était une femme exceptionnelle et extraordinaire, en ce qui me concerne, j'étais allée chez elle et nous avons travaillé un exposé de français, il ne fallait pas regarder les normes comme l'on dit aujourd'hui. Je ne l'oublierais jamais !* »



Marcelle Delpastre a sa mort a laissé une quantité considérable d'inédits, Jan Dau Melhau, a continué et terminé d'éditer l'œuvre intégrale de son amie Delpastre aux éditions *Lo chamin de Sent Jaume*. les ouvrages sont accessibles aux non-occitanophones car édités en version bilingue occitan-français). Les manuscrits de Marcelle Delpastre sont aujourd'hui conservés à la Médiathèque municipale de Limoges.

Le conseil Municipal a baptisé dernièrement l'une des salles de l'Espace culturel Charles Ceyrac « salle Marcelle Delpastre » en son honneur.



ÉVASION ARTISTIQUE À ALBI

Pour son voyage annuel, l'association Evasion Artistique a pris la direction d'Albi, ville natale de Toulouse-Lautrec.

Après un petit café pris à la volée, départ pour la visite du musée Toulouse-Lautrec. Ce musée situé dans le palais de la Berbie, remarquable forteresse épiscopale du treizième siècle toute en briques rouges.

La pause déjeuner est servie dans un restaurant tout près de la cathédrale. La journée continue pour un groupe avec la visite commentée du centre historique.

Le petit train embarque un autre groupe vers le Pont-Vieux. pour rejoindre la rive droite où se situe le musée Lapérouse, nous profitons d'une vue panoramique. La visite de la Cathédrale Sainte-Cécile constitue un des points forts de ce périple. Monument unique au monde de part sa conception, intégralement construite en briques avec un portail gothique sculpté d'une dentelle de pierre, c'est un chef d'œuvre d'art gothique méridional.

C'est l'heure pour les groupes de regagner le bus pour le retour, un peu tristes de ne pouvoir rester plus longtemps pour profiter des jardins, flâner dans les rues, visiter les autres musées (musée de la mode, musée Lapérouse), la fabrique de poterie, l'exposition Giacometti...

Ce fût une très belle journée, bien organisée, très enrichissante. La promesse a été faite d'y retourner un jour prochain.



VIE ASSOCIATIVE



1^{er} tournoi l'Ange Loup les résultats ...

le premier tournoi d'échecs au féminin l'Ange Loup (Wolfangel) s'est déroulé à l'espace culturel Charles Ceyrac . Une première et un succès !

Les joueuses viennent de loin pour participer à cette journée organisée exclusivement pour ces dames, Emilie à fait plus de 150 km pour un affrontement sur l'échiquier. Après le lancement de la première ronde par M. le Maire Alain Lapacherie le silence est tombé dans la salle de jeu comme une chape de plomb. Concentration, observation, analyse, stratégie et tactique bouillonnent dans les esprits.

Une ambiance de compétition, cordiale, sereine et pourtant la tempête règne sur les échiquiers...

Après 6 rondes de combat de calcul et d'émotions, Tinaig gagne la première place de cette rencontre suivie pour la deuxième place exæquo d'Émilie et de Caro. La troisième place revient à Marylène.

À l'année prochaine pour la deuxième édition !

« Les Couineurs de Trad » au Maroc

Les «Couineurs de trad» de Saint Pantaléon de Larche sont rentrés du Maroc avec de splendides images et des musiques variées plein la tête.

Le festival folk, bien que pas très bien organisé au niveau des horaires leur a permis de rencontrer des musiciens exceptionnels et des instruments folkloriques originaux, parfois rudimentaires (berbères, marocains).

« Une population très avenante nous a très vite acceptés et applaudis, surtout dans les ruelles des souks, comme des vedettes. Les artisans et commerçants arrêtaient leurs travail pour nous filmer et enregistrer nos musiques entraînantes du Limousin et du Périgord ».

Le samedi eut lieu le Défilé Majestueux de l'Hôtel de ville de Marrakech à la grande place Jamaa el Fna de 1km, avec tous les groupes. « Nous sommes invités en 2020 au Bénin, en 2021 au festival berbère sur 3 jours. Il est difficile de leur faire comprendre que nos moyens financiers ne nous permettent



pas de partir tous les ans aussi loin. Notre riad, bien situé, au calme, était suffisamment grand avec un service ménage et repas excellent, où nous avons pu déguster entre autres tajines, couscous et thé royal » raconte M. Peauger.

Une très belle semaine avec 860 musiciens et danseurs de 28 pays et 36 groupes. Le festival s'est terminé par un repas de gala réunissant participants et organisateurs, suivi d'un échange de cadeaux.

« Bien sûr nous avons profité du peu de temps libre pour visiter jardins, torrent de montagne, huile d'argan, et dromadaires. »

Voir notre site : couineursdetrad.e-monsite.com

> Retrouver « Les Couineurs de Trad »

le 15 Août à Collonges la Rouge pour la fête Arts.



BILAN TELETHON

Le résultat de l'exercice 2018 est excellent avec 10 652,22€ récoltés directement auxquels s'ajoutent les promesses institutionnelles de 3 communes (500€ pour Saint-Pantaléon-de-Larche, 160€ pour Lissac et 150€ pour Larche), soit un total de 11 462,22€, ce qui représente le meilleur résultat depuis 2006.

Merci à la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche, à toutes les associations qui se mobilisent ainsi qu'aux bénévoles.

Agenda 2019

1^{er} juin - Images Plurielles

Théâtre avec « Stabat Mater Furiosa » de Jean-Pierre Siméon à 20 h

1^{er} et 2 juin - 40 ans du club de basket

7 juin - Images Plurielles - Théâtre d'acrobaties « Je vous connais par cœur » à 20 h

8 et 9 juin - Tournoi de Foot U7 /U9 - U11/U13 le 9 juin

8 - 9 et 10 juin - Championnat de France sport adapté Basket - au gymnase

13 juin - Images Plurielles - Danse à 18 h

15 juin - Gala de Tap's - à la salle des fêtes

15 et 16 juin - Finale de Basket de la Corrèze

21 juin - Fête de la Musique - au parc de Lestrade

23 juin - Repas des Aînés - espace Vézère Causse

23 juin - Kermesse Maternelle

23 juin - Animation Musicale - sur le marché par l'École de Musique Causse Vézère

26 juin au 7 juillet - Exposition de Peinture - Vernissage le 26/06 à 19 h

29 juin - Marché Champêtre - Comité des fêtes

24 juillet - Images Plurielles - Concert avec l'ensemble « Les Turqueries » à 20 h

26 - 27 - 28 juillet - Fête Votive - Animations - Feu d'Artifice

31 août - 2^e Marché Champêtre

6 septembre - Images Plurielles - Danse à 20 h

7 septembre - Forum des Associations et accueil nouveaux arrivants

14 septembre au 6 octobre - Images Plurielles

Exposition de 2 plasticiens Vernissage le 14/09 à 18 h 30 à la Métairie des Arts

6 octobre - 20 ans du Chœur Régional de la Vézère

Animation au Parc de Lestrade.

1^{er} et 2 novembre - Mique Petit Salé au Profit du Téléthon / Loto

2 novembre - Boom d'halloween

Décembre - Bourse aux Jouets et Marché de Noël

6 - 7 - 8 décembre - Téléthon

15 décembre - Gala d'Accordéon des Pastoureaux

31 décembre - Réveillon

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

AGENDA

Les dates et manifestations ne sont qu'à titre indicatif, et sont susceptibles d'être modifiées

Alerte Canicule



Les personnes âgées, isolées ou handicapées peuvent se faire connaître auprès de la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche pour figurer sur le registre communal afin que des équipes puissent leur venir en aide ou simplement les contacter par simple appel téléphonique.

Si vous n'êtes pas encore inscrit ou si vous connaissez une personne isolée, n'hésitez pas à contacter la mairie. (En cas de grand froid le plan est également déclenché)

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Marcher au ralenti au frais - S'arrêter les pieds à l'ombre

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Plus d'infos : 0 800 06 86 86 ou sur www.santepubliquefrance.fr

Les principales recommandations en cas de fortes chaleurs

Dès les premiers jours de chaleur, un risque pour la santé est présent car elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur.

Des gestes simples permettent de les éviter, à adopter avant les premiers signes de souffrance corporelle (**crampes, maux de tête, fièvre, vertiges, propos incohérents**).

Il est ainsi recommandé de boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et de se rafraîchir le corps plusieurs fois par jour.

De même, le logement doit être maintenu au frais (**fenêtres et volets fermés la journée, ouverts le soir et la nuit s'il fait plus frais**) et à l'inverse, la consommation d'alcool est à éviter, tout comme les efforts physiques et les sorties aux heures les plus chaudes : les lieux frais sont à privilégier (**musée, cinéma, bibliothèque municipale, supermarché**).

En cas de traitement médicamenteux, il ne faut pas hésiter à demander conseils auprès d'un médecin car une adaptation de doses peut être recommandée.

PERIGORD :

La Magazine créé par deux Saint-Pantaléonnais

En mars 2018, deux Saint-Pantaléonnais ont créé un magazine trimestriel de 100 pages sur papier glacé consacré au Périgord en vente chez les marchands de journaux dans la France entière (et donc au Vival de notre commune).

Dans cette publication, Odile Laroche et son fils Frédéric s'attachent à mettre en valeur les richesses du Périgord et de ses environs : vieilles pierres, histoire et préhistoire, gastronomie, artisanat, initiatives économiques, lieux emblématiques...

Le numéro 5 actuellement sur les étales des points de presse est notamment consacré à Lascaux 4, à l'Aquarium du Périgord Noir du Bugue, à Jumilhac-le-Grand et à son magnifique et mystérieux château ainsi qu'à la coutellerie artisanale de Nontron.

Retrouvez le magazine L'Édition Périgord au début de chaque saison. Le prochain numéro sortira donc début juillet.

PERIGORD

MAGAZINE L'ÉDITION

ÉCHOTZIERES TRINIDAD GASTRONOMIE BATTERIE LORRIS

LASCAUX
AU CŒUR D'UN TRÉSOR DE L'HUMANITÉ

BALADE
Jumilhac-le-Grand : entre For et Falchras

GASTRONOMIE
Découvertes et cuisines la bière du Périgord

DECOUVERTE
L'Aquarium du Périgord "Mer Nère ses 30 ans !"

ARTISANAT • Visite de la Coutellerie de Nontron

L'ÉDITION S.F. 5004

À SAVOIR



COMMUNICATION SIRTOM

Litrage des déchets Communaux 2018

Lieux/Établissements	Litrage	Redevance Communale
Cantine	43 120	1358,28
Cimetière	73 920	2328,48
École Élémentaire du Bourg	38 500	1212,75
École de Bernou	50 820	1600,83
Manifestation le Bourg	53 900	1697,85
Crèches les Petits Grillons	30 240	952,56
Club House	1 800	56,70
Parc des Sports	89 320	2813,58
Salle des Fêtes	85 470	2692,31
Halle Vézère Cause	13 860	436,59
Services Techniques	27 340	861,21
Vide-Grenier	20 020	630,63

ACCUEIL NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez aménagé dans la commune depuis le 1^{er} septembre 2018.

La commune de Saint-Pantaléon organise une **cérémonie d'accueil des nouveaux habitants** qui se déroulera le **7 septembre 2019** lors du forum des Associations à l'Espace Vézère Cause (face à la mairie) à **10 h 30**.

N'hésitez pas à laisser vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou sur la page d'accueil du site internet afin de recevoir une invitation « Nous contacter ».

À SAVOIR



AGGLO INFOS

Habitat - Transports - Petite enfance - Déchets - Eau / Assainissement...

L'AGGLO C'EST L'ÉCONOMIE

L'Agglo de Brive s'est organisée pour faciliter et encourager l'entrepreneuriat sur son territoire et en faire un facteur de croissance et d'emplois.

- A l'écoute et aux côtés des entreprises locales et de ses habitants pour les accompagner dans leurs projets
- Elle stimule les leviers pour créer un environnement entrepreneurial qui concentre les communautés d'acteurs privés et publics.
- Près de 550 hectares de zones d'activités économiques sont répartis sur le territoire de l'Agglomération et accueillent des entreprises artisanales, industrielles, commerciales ou tertiaires

Brive Entreprendre est un guichet unique dédié à l'entrepreneuriat et au développement économique sur le territoire de l'Agglo 10, avenue Général Leclerc - BP 80005 - 19101 Brive - Tél : 05 55 23 64 06

L'AGGLO C'EST LE TRANSPORT

Le réseau de transport public de l'Agglo de Brive s'articule autour :

- Des services urbains « Libéo » ;
- Des services à la demande (TAD) « Libéo à la Demande » ;
- Des services scolaires « Libéo Scolaire » ;
- Du service de Transport des Personnes à Mobilité Réduite (TPMR) « Libéo Accessible ».

Renseignements : Centrale de réservation du réseau de transport "Libéo" - Tél : 05 55 74 20 13 et www.libeo-brive.fr
Les fiches horaires de votre secteur sont à disposition dans votre Mairie.

L'AGGLO C'EST L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

L'eau potable sur 37 communes

Au 1^{er} janvier 2014, la CABB exerce la compétence eau sur les 49 communes de son territoire mais est l'autorité organisatrice du service sur **37 de ces communes**, la compétence ayant été transférée à différents syndicats des eaux pour les autres communes.

11 usines qui produisent 8.1 millions m³ d'eau potable par an

Suite à des négociations de contrats avec la SAUR, le prix de l'eau va baisser sur 35 communes de l'Agglo dès janvier 2019.

L'assainissement collectif

Linéaire d'environ 700 km
44 stations d'épuration pour une capacité nominale globale d'environ 244 800 Equivalents Habitants.

L'assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a pour mission d'intervenir chez les particuliers afin de vérifier les installations d'assainissement. Il s'agit d'un enjeu essentiel pour garantir la qualité de notre environnement et de notre cadre de vie.

L'AGGLO C'EST L'HABITAT

Un guichet unique gratuit pour l'habitat et l'urbanisme
Accueillir, renseigner, informer, orienter sont les actions assurées par des conseillers qualifiés à la Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat

Accueil du public du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h
Immeuble Consulaire - 6^{ème} étage - 10, avenue Général Leclerc
19100 Brive-la-Gaillarde - Tél : 05 55 74 08 08
Mail : maison-habitat@agglobrive.fr - Mail : urba.ads@agglobrive.fr

L'AGGLO C'EST LA SOLIDARITÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

Le Contrat de Ville qui a pour enjeu de réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires dans tous les domaines : accès à l'emploi et à la formation, réussite éducative, accès aux soins, sécurité des personnes et des biens, cadre de vie, lutte contre les discriminations, réduction de la fracture numérique, accès à la culture, aux sports...

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) permet de soutenir l'action en faveur de l'emploi et de l'insertion dans le but de :

- Renforcer l'impact des politiques d'emploi et de l'insertion au plan territorial
- Garantir un large partenariat avec les acteurs locaux pour mettre en oeuvre des approches intégrées et territorialisées
- Mieux orienter les aides financières à destination des publics identifiés localement comme les plus en difficulté au regard de l'emploi.

L'AGGLO C'EST L'ENVIRONNEMENT

La gestion et l'élimination des déchets : l'Agglo de Brive a délégué cette mission au **SIRTOM de la Région de Brive**, regroupant 123 communes et 156 200 habitants.

La création de la **voie verte sur les axes Corrèze et Vézère**

L'AGGLO C'EST LA PETITE ENFANCE

L'Agglo de Brive a en charge l'accueil de la petite enfance pour les 48 communes de l'agglomération. Dans ce cadre, elle pilote désormais les structures d'accueil, les relais assistantes maternelles et les lieux d'accueil parents enfants.

Depuis janvier 2019, un portail famille est mis en place sur le site de l'Agglo www.agglobrive.fr. Ce site sécurisé est accessible 24h/24 pour vos futures démarches d'inscription, de réservation et de paiement dans les domaines de la petite enfance, des centres de loisirs...



agglobrive.fr

Numéros Utiles



Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire	05 55 87 23 97
Maternelle	05 55 86 00 28
Cantine	05 55 86 04 02
Garderie	05 55 87 79 49

François Delbary

Elémentaire	05 55 85 31 07
Cantine	05 55 85 43 76
Garderie	05 55 85 43 76

Collège Anna de Noailles

Larche	05 55 85 30 74
--------------	----------------



Equipements Sportifs

Gymnase	05 55 86 83 43
Tribunes Foot	05 55 86 11 26
Club House	05 55 87 07 03
Bernou	05 55 84 32 68
Salle Omnisport	05 55 88 24 89



Equipements Culturels

Salle des fêtes	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac	05 55 86 92 96

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h - Jeudi fermé

Email bibliothèque : biblio.stpanlarche@gmail.com



Etablissements Bancaires

La Poste	05 55 74 79 70
Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45	
Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 - Samedi : 9 h 30 à 12 h	

Distributeur de billets Crédit Agricole

Établissements Publics

Sirtom Déchetterie	05 55 87 92 77
--------------------------	----------------

Horaires :

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie, Lotissement Nicomédie, la Nadalie, les Picadis, Zone de la Galive, Gumond, la Barbotte, Près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie)
Prestation du service : 60€/heure.

- Ramassage de vêtements propres.
Container mis à disposition par l'association **Vêt'Aim** (derrière le supermarché Utile).

- Ramassage de tous vêtements :
Container mis à disposition par la **Croix Rouge** à Bernou.



Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves	05 55 86 11 01
--------------------------------------	----------------



Service de santé

Pharmacie	05 55 86 83 00
<i>Caroline Mazet et Laetitia Hible</i>	

Kinésithérapeute	05 55 86 96 60
<i>Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte</i>	

Kinésologue <i>Émilie Garnier</i>	05 55 86 96 60
--	----------------

Orthophoniste <i>Marjolaine Manière</i>	06 20 76 48 41
--	----------------

Ostéopathes

<i>Christian Chotar Vasseur</i>	05 55 86 80 52
<i>Patrick Doumayrenc</i>	05 55 86 02 70
<i>Cellia Bachellet</i>	07 83 45 21 87

Psychiatre <i>Michèle Belingard</i>	05 55 23 82 55
--	----------------

Psychologue Clinicienne

<i>Céline Drouilhet (sur RDV)</i>	06 87 57 92 33
---	----------------

Relaxologue <i>Denis Nosal</i>	06 68 99 44 66
---	----------------

Infirmière <i>Corinne Mouneyrat</i>	09 79 68 81 03
--	----------------



Maison de santé du Roc

Infirmières	05 55 22 35 87
<i>Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot</i>	

Ergothérapeute D.E. <i>Élodie Peyre</i>	05 11 77 73 88
--	----------------

Ostéopathe <i>Yannick Sarnel</i>	05 55 22 34 49
---	----------------

Pédicure - Podologue <i>Florian Beaudet</i>	07 87 74 17 84
--	----------------

Sage femme <i>Claire Pouget</i>	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
--	---------------------------------

Reflexologue Plantaire <i>Karine Guerin</i>	06 31 70 09 31
--	----------------

Naturopathe <i>Jean-Marie Le Maux</i>	06 95 11 54 13
--	----------------

Chrono-Nutrition <i>Sabrina Charrier</i>	06 25 05 78 99
---	----------------

Maison de santé de Bernou

Infirmiers	05 55 85 17 59
-------------------------	----------------

*Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie
Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond*

Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires

<i>Caroline Marchou (sur RDV)</i>	05 55 87 42 93
---	----------------

Médecins Généralistes	05 55 85 31 70
------------------------------------	----------------

*D^r Olivier Chavanel - D^r Marie Julie Ceyrat
D^r Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)*

Assistance Sociale

<i>Brigitte Bouchaud - Mairie</i>	05 55 86 83 51
---	----------------

Et Centre Médico Social	05 19 07 82 66
--------------------------------------	----------------



Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

<i>Nadine Marquès</i>	05 55 87 81 79
-----------------------------	----------------

Portage des repas	06 86 78 37 03
--------------------------------	----------------

Clinique Vétérinaire

<i>D^r Bernard</i>	05 55 85 10 54
------------------------------------	----------------

Associés : D^{rs} Dederen Priscilla - Le Bronec Maïwenn

<i>Meunier Christian</i>	05 55 74 37 75
--------------------------------	----------------

Association France Alzheimer Corrèze
le soutien des associations de famille
20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive